



# FÉDÉRATION FRANÇAISE DE TIR

---

## COMITÉ DÉPARTEMENTAL DE TIR D'EURE-ET-LOIR

**Guy Guillon**  
12 La Maladrerie  
28114 ORGERES EN BEAUCE  
Tél : 06 8010 09 48  
Courriel : [guyguillon@msn.com](mailto:guyguillon@msn.com)

le 28/06/2021

### **Compte rendu de réunion du comité directeur du 28 juin 2021**

#### **Membres du Comité**

Présents : Mmes Pouillier, Thomassaint, M. Beauvais, Borghi, Boutroue, Carré, François, Guillon, Katic, Leconte, Marin, Pingaux, Viandier.

Absents : M. Deschamps.

Excusés : M. Joseph.

#### **Présidents de clubs**

Présents : M. Gauchard, Pingaux, Boutroue, Borghi, Beauvais

Excusés : Mme Juillet, M Budelli. M.Daulne.

Absents : M. Callot. M. Deschamps.

La séance est ouverte à 20h10.

Le Président remercie le club de Lucé pour la mise en place et installation d'un accueil respectant les barrières de sécurité du COVID.

Le Président demande l'approbation du compte-rendu de l'assemblée générale du 9 octobre 2020, celle-ci est acceptée à l'unanimité.

Le Président aborde les points de l'ordre du jour.

#### **Point financier :**

Michel François nous présente un bilan financier avec une situation nette de 14997,03€. (dont 52€ à recevoir et 273,55€ à débiter)

Recettes : 6029,10€ Dépenses : 3016,22€

Solde compte courant : 1863,63€ Solde livret 13354,95€

Au vu de cette situation, le Président propose d'aider deux clubs supplémentaires :

CHATEAUDUN : participation à l'achat de pièges à balles

CHATEAUNEUF: participation à achat et installation de 2 cibles électroniques

Ces deux projets sont acceptés à l'unanimité et une aide de 1 000 € à chaque club sera versée.

### Point du nombre de licenciés :

Effectif en baisse : 1494 licenciés. Une légère différence par rapport à l'année précédente, surtout chez les jeunes.

		2021		2020
N° CLUB	NOM DU CLUB	licences		licences
0728010	A.A.T.S.	241		214
0728012	Bonneval	175		177
0728065	Lucé	149		161
0728110	Châteaudun	148		156
0728259	Dreux	539		525
0728260	Magnum 28	70		68
0728273	Châteauneuf	85		100
0728320	Chuisnes	6		6
0728321	Luray	67		72
0728330	Boutigny-Prouais	14		29
<b>TOTAL</b>		<b>1494</b>		<b>1508</b>

La Fédération, la Ligue et le Comité font la gratuité pour les licences jeunes. Celle-ci, par ailleurs, a annoncé qu'elle ne pratiquerait aucune augmentation pour la prochaine saison.

Après validation de la commission des Finances et accord du comité directeur de la FFTir, il a été décidé d'appliquer exceptionnellement la gratuité de la part fédérale de la licence jeunes pour la saison prochaine 2021/2022

**(pour les catégories poussin à junior inclus soit une réduction totale à hauteur de 41 €).**

FFtir 41 €

Ligue 12 €

CDTEL 4 €

Total de la réduction = 57 €

Tarifs des licences : le Président demande aux Présidents de club de faire un effort financier sous forme de ristourne voire de gratuité pour les jeunes renouvelants leurs licences cette année.

Il souligne qu'il serait de mauvais goût d'augmenter les licences adultes pour 2021/2022 c'est deux dernières années ayant été préjudiciables à la pratique régulière du tir

**Commissions** : les différentes commissions ont été reconduites pour la prochaine saison.

## **ETD**

En prévision recyclages : arbitrage, formateur et initiateur.

Proposition d'une formation poudre noire.

Remise à niveau formation d'arbitrage Armes Anciennes. ISSF

Condition délivrance des avis préalables : **rappel** le carnet de tir n'est plus d'actualité.

Certains clubs le conservent pour une question d'organisation et pour le suivi des tireurs.

Obligation : un tir par an.

Le Président souhaite qu'il n'y ait pas de surenchères pour le tir obligatoire, il est inutile de créer des tensions au sein des associations avec des protocoles arbitraires mettant en place des obligations de délivrance de la feuille verte, ou de la validation du tir annuel pour les titulaires d'autorisation de détention.

Il est demandé aux Présidents de club d'être très vigilant sur les inscriptions de nouveaux tireurs. Des personnes malveillantes ayant été signalées !

Le club de Châteaudun a mis en place un système qui nous semble intéressant.

Lors du premier rendez-vous une première fiche de demande préalable est remplie par le nouvel arrivant et ensuite, étudiée en interne de façon à pouvoir analyser les documents et se renseigner.

Albert Katic stipule qu'en cas de doute il faut réagir rapidement en prévenant les services compétents où le contacter ainsi que le Président du CDTEL

## **GS :**

Les dates des compétitions 2021/2022 seront étudiées lors de la prochaine réunion du CDTEL au mois de septembre

## **Arbitrage:**

Deux arbitres armes anciennes ont été reçu au concours national le 18/10/2020

Jean François Viandier et Guy Guillon

Le point critique au niveau arbitragé devient le nombre d'arbitres départementaux et régionaux pour permettre d'organiser les championnats, dans des conditions optimales.

Le passage ou la finalisation des examens au grade de départementaux et régionaux devient un besoin urgent.

**Récompense :**

Année blanche sans compétition donc pas de récompense pour l'année.

**Licence :**

Cette année est la dernière ou la licence sera sous forme de carte plastique, la licence 2022/2023 sera dématérialisée

La photo est obligatoire pour le renouvellement de la licence.

**Question :**

Certificat médical : celui-ci reste obligatoire pour la délivrance de la licence que ce soit pour une première demande ou un renouvellement.

Il est possible de le demander à son médecin au cours des mois de juillet et août.

Dans un deuxième temps la licence devra être tamponnée par votre médecin.

**La date de l'Assemblée Générale est fixée le 08 octobre 2021 à 20 heures, à la maison AST de Châteauneuf-en-Thymerais.**

Le Président Guy Guillon



La secrétaire : Martine Thomassaint

